

Production vivrière et approvisionnement urbain au Gabon

par Jean-Michel LEBIGRE*

Résumé. – Au Gabon l'exploitation de la forêt puis celle des ressources du sous-sol ont toujours été privilégiées. Aussi l'agriculture, marginalisée, a conservé sa forme archaïque et son caractère d'autosubsistance tandis que la diffusion du cacaoyer et du caféier en plantations paysannes restait un phénomène limité. Aujourd'hui l'exode rural menace de dépeuplement les villages du Gabon au moment où la croissance urbaine et la montée du niveau de vie liée au pactole pétrolier créent un fort courant de demande en produits vivriers. Les responsables économiques du pays après avoir envisagé de sacrifier complètement l'agriculture au développement industriel ont paré au plus pressé : assurer à la population urbaine sa subsistance à des prix raisonnables sans avoir recours à des importations coûteuses et aléatoires. Un programme de projets vivriers a été mis au point qui doit permettre au pays de subvenir rapidement à ses besoins. Mais la création d'unités agricoles modernes employant des salariés et la relance de la cacaoculture auprès d'agriculteurs déjà âgés ne résoud pas le problème de survie du monde rural gabonais.

Summary. – *Food crop agriculture and urban supply in Gabon.* First forestry and then mining have been privileged at the expense of agriculture in Gabon. So this last, left aside, preserves its archaic form : the country-people, very scattered,

*Professeur à l'Ecole Normale Supérieure de Libreville.

have a poor economy of subsistence and there is only a very small area devoted to permanent crops (cocoa and coffee). Food crop agriculture and expensive imports insure with difficulty the supplying of cities. However there is a heavy demand of farm products in Libreville and Port-Gentil where the standard of living is rapidly growing. The economy managers planned to sacrifice agriculture but the risk of a dangerous dependence made their mind up to create large scale concerns employing wageearners.

L'agriculture a un bien faible poids dans l'économie gabonaise. Pendant la colonisation l'exploitation de l'okoumé avait mobilisé toutes les énergies laissant le développement agricole en arrière-plan. Depuis l'Indépendance l'euphorie pétrolière a masqué le problème.

Il faut attendre ces dernières années pour qu'une prise de conscience voit le jour. La vigueur du mouvement d'urbanisation (1), la hausse du pouvoir d'achat d'une importante frange de la population et l'arrivée de nombreux étrangers à niveau de vie élevé et à habitudes alimentaires différentes ont mis en valeur la difficulté qu'avait le pays à assurer ses besoins par ses propres moyens. Car la population rurale amputée systématiquement de ses éléments les plus jeunes constitue une société moribonde. Les villages trop petits et dissimulés le long d'axes routiers mal entretenus ne sont pas sortis de l'économie d'auto-subsistance. Les surplus faute d'une collecte efficace et d'une production adéquate ne permettent pas un approvisionnement régulier des principaux centres en produits locaux.

Devant cette situation plusieurs solutions étaient envisageables. La pire a pu être écartée : elle consistait à abandonner l'agriculture dans le pays et à assurer tout l'approvisionnement alimentaire par des importations. Ce qui signifiait à brève échéance la disparition du monde rural gabonais et une dépendance lourde de conséquences dans un secteur essentiel à la survie du pays.

On pouvait aussi s'appuyer sur le modèle ivoirien pour créer une agriculture moderne reposant sur le travail d'une main-d'œuvre immigrée, source d'émulation. Mais le Gabon a toujours répugné à assimiler des étrangers. Quant à une politique d'encadrement paysannal, son organisation a été jugée trop onéreuse et trop aléatoire. Aussi le Gabon s'est-il lancé très rapidement, à partir de 1975, dans une politique de grands projets agricoles dont les plus originaux sont les projets vivriers. On doit ainsi pallier une situation curieuse en Afrique : à Libreville les prix de maintes denrées tropicales sont plus élevés qu'en France et sur

1. 31,8% de population urbaine au Gabon en 1970 contre 18 % en 1960, et depuis le phénomène semble s'être accéléré.

PRODUCTION VIVRIERE AU GABON

les marchés se côtoient fruits et légumes importés et vivres locaux en quantité également médiocre.

I. — Les handicaps de l'agriculture gabonaise

La part de l'agriculture dans le PIB du Gabon est passée de 16 % en 1964 à 2,8 % en 1976. Cacao et café, seuls produits agricoles d'exportation, représentent moins de 1 % de la valeur des exportations. Les importations de produits alimentaires sont supérieures à 10 % de la valeur totale d'importations pourtant gonflées par la forte demande en biens d'équipement. Cependant les potentialités agricoles du Gabon sont élevées, en rapport avec le faible chiffre de la population : moins d'un demi pour cent des terres - soit 130 000 hectares - est mis en valeur.

1. *Les contraintes du milieu physique*

Une évaluation minimale des surfaces mécaniquement cultivables a donné le chiffre d'un million d'hectares (3,6 % de la surface totale) dont les 7/10 dans le nord et le nord-est du pays. Mais si le climat équatorial est favorable à la culture d'un grand nombre de plantes, il existe cependant quelques facteurs limitants.

Le Gabon pâtit d'abord d'une très faible insolation. Tchibanga ne reçoit annuellement les rayons de soleil que pendant 1170 heures et Libreville plus favorisée, 1680 heures. Ce facteur limite la croissance de nombreuses plantes.

A l'exception du Woleu N'Tem, un climat équatorial de transition prédomine, caractérisé par une saison sèche bien marquée et un déficit hydrique préjudiciable à la croissance de certaines plantes. Ainsi un hectare de bananier plantain qui produit 20 tonnes par an, irrigué pendant la saison sèche pourra produire 30 tonnes. A Libreville, il ne tombe en moyenne que 26 millimètres de précipitations de juin à août, mais certaines années la saison sèche peut devenir dramatique : en 1972, à Mayumba, elle dura six mois.

L'abondance des précipitations et l'hygrométrie élevée se révèlent également néfastes. Au-delà de 2 500 millimètres annuels, on enregistre une recrudescence du parasitisme, un pourrissement des plantes. Séchage et conservation sont rendus difficiles.

Le principal handicap à la mise en valeur des terres est la végétation. Le défrichement avec andainage d'un hectare de forêt coûte de 300 000 à 700 000 F CFA ; l'ouverture d'un kilomètre de piste coûte environ 3 000 000 F CFA en zones planes.

Ces dernières sont peu nombreuses en dehors des mangroves et des vastes zones de forêt inondée. Sans être un pays montagneux, le Gabon est un pays bosselé où les problèmes d'érosion et de conservation des sols sont aigus. Ces sols sont le plus souvent fragiles. Aux sols ferrallitiques s'ajoutent de vastes surfaces de sols non évolués (sables des plateaux Batéké et de la région des Cirques) et des sols hydromorphes. Un niveau d'induration dans les profils d'altération remarquable par la présence de cuirasses de faible épaisseur ou de gravillons peut gêner la croissance d'arbres aussi petits que les cacaoyers.

Cependant aucune de ces difficultés n'est insurmontable. Des pays autrement moins favorisés que le Gabon ont réussi à se doter d'une agriculture prospère.

2. Un sous-peuplement préjudiciable

Avec une population sans doute plus proche de 600 000 habitants que du million que lui accorde le recensement de 1970, le Gabon est sous-peuplé : deux habitants au kilomètre carré. La population rurale, qui représentait 80 % de la population totale en 1960 n'est sans doute plus que de la moitié en 1980 ; le phénomène n'aurait rien d'inquiétant, s'il ne s'accompagnait d'un vieillissement très rapide de l'âge moyen des chefs d'exploitations rurales. En 1965, 65,4 % d'entre eux avaient plus de quarante ans, mais en 1974 ce sont 80 % de ceux-ci qui ont dépassé cette limite, au-delà de laquelle l'acquisition de nouvelles techniques est problématique.

De plus la population rurale gabonaise est très dispersée. Malgré les regroupements effectués, en 1970 on comptait 3 015 villages dont un millier où la population était égale ou inférieure à 30 habitants ! Seuls 46 villages avaient une population supérieure à 500 habitants. Si des régions comme le Woleu N'Tem autour de Bitam et d'Oyem, ou la Ngounié autour de Lébamba, peuvent apparaître comme moyennement peuplées, les autres sont vides.

Après le développement forestier, puis celui des mines, l'attraction urbaine vide les campagnes de ses forces vives. Quelquefois avant même d'avoir atteint le secondaire, les enfants sont scolarisés en ville. Ils ne reviendront guère chez eux, au village, qu'à l'occasion des vacances scolaires. Quant aux adultes ils trouveront presque toujours les conditions de vie offertes par la ville largement supérieures à celles qu'ils avaient au village. Malgré «l'austérité», le Gabon doit faire encore largement appel à des étrangers pour pourvoir aux emplois exigeant la moindre qualification. Pourtant la terre au Gabon peut procurer des revenus largement supérieurs à ceux qu'offre un petit emploi urbain. . . mais jamais autant de sécurité et d'avantages sociaux.

PRODUCTION VIVRIERE AU GABON

3. *Le contexte économique et financier*

Au Gabon, contrairement à bien d'autres pays en développement, l'agriculture n'a jamais eu d'effet d'entraînement sur l'économie. Les efforts pour améliorer les conditions de vie rurales et pour développer la production ont toujours été de faible ampleur. De plus, les pesanteurs sociales ont été un frein à une évolution que la paysannerie n'envisageait pas toujours favorablement : le sous-peuplement n'est jamais un facteur d'émulation économique.

Dans une Afrique souvent chaotique, le Gabon peut se targuer d'une économie prospère. Le fort endettement extérieur contracté au cours de ces dernières années devrait pouvoir se résorber grâce à la politique économique plus réaliste «d'austérité» qui a commencé en 1978. La croissance exagérément rapide des années qui ont suivi la hausse des cours du pétrole de 1973 fait place à une certaine stabilité.

Au Gabon les investissements sont d'origine étrangère et concernent naturellement le secteur exportateur, ce qui explique que l'économie soit tournée vers l'extérieur, dépendante et peu articulée. L'exploitation forestière et celle des ressources du sous-sol (pétrole, manganèse, uranium) dont la finalité est d'approvisionner les pays industrialisés, constituent les moteurs de l'économie. Une réalisation aussi coûteuse que le chemin de fer transgabonais, quels que puissent être ses effets secondaires, ne trouve sa pleine motivation que dans l'amélioration ou la création de dessertes pour les zones d'exploitation forestière et les régions minières.

Dans ces conditions, la volonté d'un développement agricole tourné vers la satisfaction des besoins nationaux a le mérite d'aller à contre-courant. Le schéma traditionnel est bousculé : ce n'est pas l'agriculture qui entraîne l'économie, mais le secteur d'exportation qui doit permettre le développement de l'agriculture. Cependant existe-t-il une véritable volonté de développement agricole et rural ? Les importantes sommes débloquées au cours de ces dernières années, ainsi que les slogans qui font de la «Rénovation Verte» la priorité nationale peuvent le laisser croire.

De 1974 à 1979 le budget de développement du Ministère de l'Agriculture est passé de moins de 0,4 % à 8 % du budget national de développement. L'augmentation est considérable, mais se concentre sur de grandes opérations dispendieuses. En fait, les budgets de fonctionnement ont tendance à diminuer sensiblement. Ainsi le Service Provincial de l'Agriculture du Woleu N'Tem, la plus importante région agricole du pays, qui recevait 11 000 000 F. CFA en 1977 n'en reçoit plus que 4 500 000. Entre 1969 et 1973, l'agriculture n'avait reçu que 114 000 000 F. CFA de crédits de la Banque Gabonaise de Dévelop-

pement soit 1,42% du total des crédits accordés. Aujourd'hui, le projet de Banque Agricole n'a toujours pas vu le jour.

Les structures administratives sont archaïques. La SONADECI (Société Nationale de Développement des Cultures Industrielles) qui à l'origine devait être une société d'Etat à action régionale (Woleu N'Tem) se trouve déjà dispersée dans de multiples opérations à travers le territoire. Au début de l'année 1979, à la veille de la Conférence Mondiale de la FAO sur la Réforme Agraire et le Développement Rural, on s'apercevait inopinément que le Gabon n'avait pas de politique de développement rural. En fait, le Ministère de l'Agriculture partage les responsabilités avec plusieurs ministères tous aussi jaloux de leurs prérogatives. Chaque effort en faveur du développement rural accompli isolément est rapidement réduit à néant, ce qui contribue à jeter davantage le trouble dans l'esprit des ruraux.

4. *La formation agricole au Gabon*

Le système de formation agricole au Gabon est incomplet et insatisfaisant. Il n'existe en fait que deux structures : l'Ecole Nationale des Cadres Ruraux et la Cellule de Formation Agricole.

L'Ecole Nationale des Cadres Ruraux à Angone, près d'Oyem, recrute ses élèves au niveau du second cycle de l'enseignement secondaire. Des études de trois ans donnent aux finissants un niveau équivalent à un baccalauréat agricole. L'école créée pendant la colonisation à Minkong, dans le Woleu N'Tem, a connu de nombreuses vicissitudes ; fermée entre 1965 et 1975, elle a été réouverte sous l'égide de l'UNESCO. Le nombre des élèves avoisine la centaine. Les meilleurs deviennent «Conducteurs d'agriculture» et sont ainsi appelés à diriger un «secteur» (division administrative à l'intérieur de la «Province Agricole»). Nombreux sont ceux qui pourront bénéficier de bourses d'études à l'étranger : ceux qui réussissent le concours du CEAT de Nogent sur Marne deviendront Ingénieurs des Travaux Agricoles, ceux qui iront dans des pays voisins (Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal) et ceux qui, malheureusement, seront envoyés dans des pays dont la nature leur sera inconnue, et qui offrent des spécialisations peu adaptées au Gabon.

La Cellule de Formation Agricole est une initiative du BDPA. Son rôle pédagogique est étendu : élaboration de documents techniques et didactiques (diapositives par exemple), gestion d'une bibliothèque, organisation de stages de recyclage en province. Mais ce rôle s'arrête aux seuls cadres ruraux. Jusqu'à l'inauguration du centre de formation et d'animation villageois de Minkong en janvier 1980, il n'existait pas de structure de formation des agriculteurs ; devraient y être formés, par petits groupes, des villageois du Woleu N'Tem.

PRODUCTION VIVRIERE AU GABON

Le Centre d'Enseignement Horticole de Port-Gentil, financé par la FAO entre 1964 et 1972, formait des élèves qui n'avaient pas le niveau du Certificat d'Etudes. Malgré la perspective de revenus élevés, la plupart des élèves formés ont préféré quitter l'agriculture. Au Gabon tous les jeunes s'en détournent. Dès l'école primaire, ils sont invités à continuer leurs études secondaires, c'est-à-dire à quitter leur village pour la ville. Aucune tentative n'a été faite pour créer des écoles villageoises de formation agricole. L'école d'Angone forme des fonctionnaires. Bientôt ils seront trop nombreux ; déjà le Ministère de l'Agriculture a du mal à caser les premières promotions. Les projets de création de nouvelles écoles de ce type à Franceville et à Mouila préconisés par le Schéma Directeur de l'Aménagement du Territoire sont pour le moins prématurés. Quant à la formation d'agronomes, une Ecole Nationale à Lambaréné semble un investissement disproportionné face aux faibles besoins du pays.

Par contre, le projet de création de centres d'apprentissage des métiers agricoles dans chaque province, correspond à une nécessité évidente. Les nouvelles réalisations agricoles vont s'appuyer sur le travail de salariés quelquefois très spécialisés.

II. — Le problème vivrier

Les cultures pratiquées par le paysan gabonais sont très nombreuses, mais seules quelques-unes revêtent beaucoup d'importance dans l'alimentation. Parmi les aliments de base, tous des féculents, dominent manioc et banane. La consommation de manioc avoisine les 180 kilogrammes par an et par habitant dans la majeure partie du pays et atteint parfois 220 à 230 kg, mais dans certaines régions le manioc a peu pénétré. La banane plantain cultivée ancestralement tient le second rôle. Dans la province de la Ngounié la moyenne de consommation quotidienne s'établit à 379 grammes, mais dans le Woleu N'Tem, grand producteur de tubercules, cette moyenne tombe à 239 grammes (2). Parmi ces dernières citons, l'igname, les xanthosomes (macabo, chou caraïbe, taro) et la patate douce. Aux féculents on peut ajouter le fruit de l'arbre à pain. Ces aliments constituent plus de la moitié de la consommation alimentaire traditionnelle et parfois les trois quarts. (Tableau I).

En milieu urbain, les habitudes de consommation se modifient sous la pression des prix et de la difficulté de se procurer ces produits. Les quantités absorbées diminuent, tandis que des aliments moins

2. INSEE : *Economie et nutrition, essai à partir d'une enquête alimentaire sur deux régions du Gabon*. Paris, 1963, 2 tomes.

	Statistique officielle (1970)			Estimation de la B.G.D. (1972)			
	Produit	Commercialisé	Pertes	Production	Importation	Consommation	Semences, pertes
Manioc	170 000	50 000	20 000	118 845	30	106 988	11 887
Banane plantain	90 000	25 000	15 000	77 703	—	69 933	7 770
Igname, Taro	75 000	8 000	15 000	66 577	—	45 073	21 504
Mais	6 000	2 000	500	7 928	868	7 775	1 021
Riz	800	350	50	296	1 400	1 654	42
Arachide	3 500	600	200	—	—	—	—
Légumes	15 000	4 000	—	30 357	2 135	32 492	3 008
Canne	15 000	3 000	—	—	—	—	—

Tableau I. — La production agricole vivrière au Gabon (en tonnes)

PRODUCTION VIVRIERE AU GABON

chers tels que le riz ou le pain font leur entrée dans les cuisines. La viande d'importation, bon marché se substitue à la viande de chasse. Occasionnellement les fruits importés remplacent les fruits locaux, introuvables ou trop chers. Mais ce tableau, valable à Libreville ou à Port-Gentil, l'est moins à Franceville ou à Tchibanga. L'approvisionnement des villes prend en effet des aspects multiples.

1. *Les faiblesses structurelles de l'approvisionnement vivrier*

Le système d'approvisionnement des villes, fondé sur la collecte de produits agricoles locaux est mal adapté. Si le monde rural ne peut subvenir aux besoins du monde urbain, ce n'est pas seulement à cause de la faiblesse de l'offre : des raisons directement liées à l'organisation et au bon fonctionnement de l'approvisionnement s'y ajoutent.

En premier lieu, les infrastructures de communication, malgré les gros efforts entrepris ces dernières années (construction de nombreux ponts en particulier) sont insuffisantes. Le Gabon a un réseau routier trop vaste en comparaison de sa faible population. Sur les 5 300 kilomètres de voies principales et secondaires, rares sont les tronçons bitumés, tandis que prédominent des pistes étroites, sinueuses et épisodiquement impraticables. Il en résulte, outre la lenteur et l'inconfort des déplacements, un coût très élevé de la circulation des véhicules. A la forte consommation de carburant s'ajoutent un entretien plus poussé, la dégradation rapide du matériel et la fréquence des accidents. L'amélioration des grands axes routiers permettrait une desserte régulière des villages les plus éloignés et une diminution des coûts des transports (3).

Paradoxalement l'ouverture de nouvelles pistes paraît souhaitable. L'amélioration ou la création de pistes adjacentes aux axes principaux, particulièrement rares autour de la capitale, pourrait permettre la mise en valeur de terres d'accès facile, susceptibles d'attirer les nombreux ruraux soucieux de bénéficier de la proximité de la ville et de n'en pas subir les inconvénients.

Cela nous amène à constater la carence des transports maritimes et fluviaux. Sauf autour de Port-Gentil, le littoral, qui pourrait être desservi à bon marché, est devenu un pôle répulsif faute de bateaux.

Ce sont finalement les perspectives ouvertes par la construction du chemin de fer transgabonais qui semblent les plus prometteuses pour l'approvisionnement des villes situées sur son parcours, si du moins cet axe fixe un minimum de population : il faudra plusieurs années pour le vérifier.

3. La location d'un camion de 10 tonnes pour deux jours revient actuellement au moins à 400 000 F.CFA.

Au problème des communications, se superpose celui de l'inorganisation des collectes de vivres. La période des contrats entre paysans et commerçants est en partie révolue. S'y est substituée une concurrence sauvage néfaste à long terme à chacun des deux groupes. Il en résulte en effet pour le commerçant une grande incertitude sur la régularité des livraisons et sur les prix. Tel négociant rapidement pourvu en manioc ne pourra assurer le ramassage de vivres abondants et bon marché sur un axe mal desservi. Tel autre éprouvera bien des difficultés à remplir sa camionnette, et ceci malgré un prix élevé.

Cette irrégularité s'ajoute aux fluctuations saisonnières de la production et à celles de la qualité. A la différence de certaines grandes villes africaines la production vivrière urbaine et périurbaine est limitée (à Libreville) ou quasiment nulle (pour des raisons pédologiques à Port-Gentil) ce qui ne permet pas de pallier cette irrégularité.

Dans maintes petites villes les commerçants ont renoncé à assurer la collecte de vivres. Un contrôle trop strict des mercuriales et le mauvais état des pistes dans certains cas, la concurrence des paysannes commercialisant elles-mêmes leur production dans d'autres, ne rendent pas ce commerce rentable. Dans les grandes villes, le commerce d'importation assure des bénéfices réguliers et élevés en éliminant les incertitudes de la collecte, désormais limités aux produits les plus spécifiquement locaux (manioc et plantain pour l'essentiel).

2. Diversité des systèmes d'approvisionnement

Rapidement, nous sommes amenés à dissocier l'approvisionnement des petites et des grandes villes du Gabon. Nous mettrons de côté l'approvisionnement des chantiers forestiers déjà écrit (4). 4,7 % de la population gabonaise gravitaient en 1970 autour de ces chantiers, auxquels il faut ajouter ceux des Travaux Publics et du Transgabonais.

a) Les petites villes. En dehors de Libreville et de Port-Gentil, il n'existe que des petites villes au Gabon : une douzaine, dont la population s'étire entre 1 000 et 15 000 habitants (fig. I). Entre ce que l'on pourrait parfois confondre avec de gros villages et la campagne, il existe nécessairement une symbiose. Une partie importante de l'approvisionnement en produits vivriers relève des liens familiaux qui demeurent entre citadins et campagnards. A l'occasion de fréquents déplacements dans un sens ou dans l'autre le «parent villageois» ravitaille à bon marché le citadin. L'autoconsommation joue un rôle essentiel pour ces

4. BOUET (C). Le ravitaillement des chantiers au Gabon - in Nouvelles recherches sur l'approvisionnement des villes, *Travaux et Documents de Géographie Tropicale*, (CEGET - CNRS, Talence) n° 28, 1977, pp. 84-104.

PRODUCTION VIVRIERE AU GABON

néo-citadins . A Oyem, chef-lieu de Woleu N'Tem, jardins de case, élevages de volaille et de porcs et champs périphériques fournissent l'essentiel de l'alimentation d'une population dont le plus gros des effectifs est venu s'installer récemment.

Un fait est significatif : l'exiguïté, voire l'absence de marchés dans ces petites villes. Ces marchés de petite taille, souvent excentrés, sont plus occupés par des vendeurs de vêtements ou de menus objets que par des paysannes. Venues grâce à quelque transport en commun, elles écoulent les surplus de leur production. Excepté pour la viande ou le poisson de mer, les véritables commerçants sont rares en ces lieux.

Il n'y a guère que dans les villes minières comme Moanda ou Mou-nana que se pose un problème de ravitaillement. Il est lié à l'éloignement des zones agricoles et à la consommation d'une population à haut niveau de vie. Un certain nombre de produits alimentaires sont importés par les économats des sociétés minières. A Moanda, la plus grande partie de l'approvisionnement importé vient par avion d'Afrique Australe, tandis que pendant une partie de l'année le téléphérique de la COMILOG (5) permet l'arrivage du Congo d'une dizaine de tonnes de fruits et légumes. Les travailleurs gabonais doivent souvent se contenter d'aliments de substitution au manioc et au plantain : riz ou pain. La gendarmerie, pendant quelque temps, a assuré le ramassage des bananes à raison d'une tonne et demie par semaine : la zone de production, située aux abords de Lastoursville, n'est accessible que par une piste difficile où aucun commerçant ne se risquait.

A Oyem, les produits vivriers, grâce à un bon réseau de transport, camionnettes et minibus, sont facilement acheminés. Le ravitaillement en produits maraîchers est cependant problématique : ces produits n'entrent pas dans le cadre de l'agriculture traditionnelle où sont cultivés en faible quantité. Ainsi en 1973 et 1974, des Chinois de Taïwan chargés de promouvoir le maraîchage réussirent à fournir également la ville. Leurs remplaçants de Chine Populaire ont moins de chance : leur centre horticole et la ceinture maraîchère ont une production insuffisante.

b) Libreville et Port-Gentil. Les deux principales villes du Gabon ont du mal à assurer un approvisionnement convenable. L'arrière-pays de chacune des cités, bien moins peuplé que les villes elles-mêmes, ne peut subvenir à la subsistance de milliers d'individus. Aussi les importations jouent-elles un rôle essentiel ainsi qu'un approvisionnement à longue distance.

5. Compagnie Minière de l'Ogooué qui extrait le manganèse.

LES CAHIERS D'OUTRE-MER

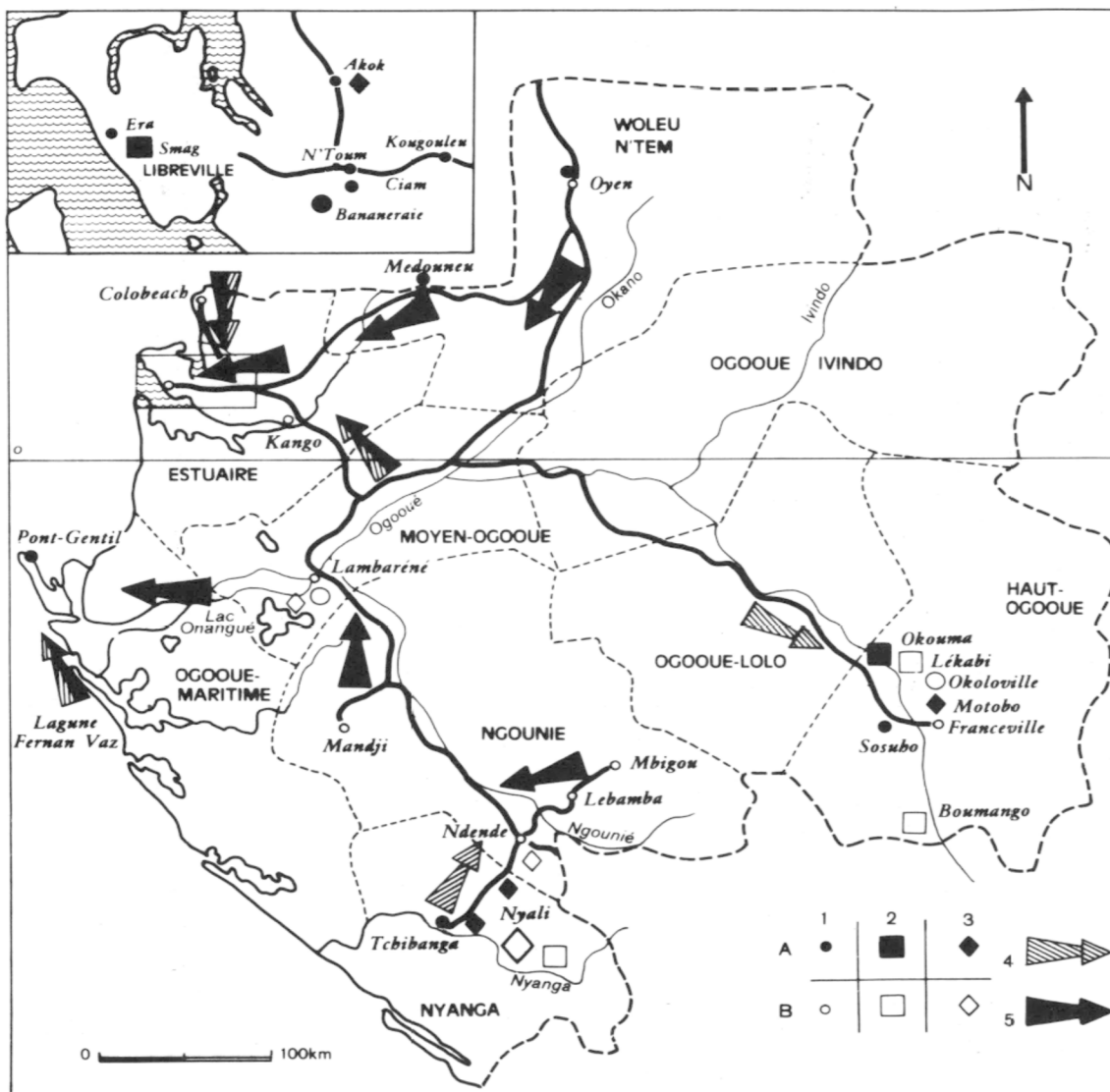


Fig. 1 – Les opérations vivrières et les axes d’approvisionnement (manioc-banane)
Opérations vivrières : 1. Maraîchère et fruitière – 2. Elevage, agriculture – 3. Riziculture –
Taille : 1. Moins de 100 ha – 2. De 100 à 1 000 ha – 3. Plus de 1 000 ha – **Réalisation :** A. En
 production – B. En cours ou en projet.
Axes d’approvisionnement : 4. Banane plantain – 5. Manioc.

PRODUCTION VIVRIERE AU GABON

La presqu'île de Mandji, où est bâti Port-Gentil, est impropre à l'agriculture pour des raisons pédologiques. Aucune voie routière ne reliant la presqu'île au continent, les relations avec l'arrière-pays se font par bateau dans deux directions : au sud-est, vers la lagune Fernan-Vaz et à l'est vers l'Ogooué.

Les rives de la lagune, en particulier celle de la partie orientale et les bords de la rivière Rembo Nkomi qui s'y jette, sont jalonnées de nombreux villages dégagant de forts excédents agricoles. Tandis que la lagune et la partie aval du Rembo Nkomi fournissent essentiellement des bananes plantain, en amont de Simani les villages sont spécialisés dans la production du manioc. La desserte par deux remorqueurs hebdomadaires et de nombreuses pinasses ne permet pas l'enlèvement systématique de tous les vivres produits par la zone.

Les rives de l'Ogooué et les Lacs constituent une zone particulièrement productive en tubercules. Seuls quelques lacs, comme le lac Aningué, produisent suffisamment de bananes pour la vente. Cela s'explique par la perte de fertilité des rives du fleuve soumises à des jachères raccourcies à cinq ou six ans. Aussi le bananier, aux fortes exigences pédologiques, a-t-il été remplacé par le manioc. De bonnes terres existent à quelques kilomètres des rives, mais les villageois savent que les cultures seront détruites par les animaux.

Non seulement tous les villages situés en aval de Lambaréné commercent avec Port-Gentil, mais encore ceux situés sur la piste entre Lambaréné et Bifoun en direction de Libreville (6). Au total, la zone de l'Ogooué et des Lacs assure 60 % de l'approvisionnement de Port-Gentil en vivres non importés. Un remorqueur traînant une barge en transporte environ 65 tonnes par semaine que les villageois vont eux-mêmes vendre dans la capitale de l'Ogooué-Maritime. Avant même d'avoir accosté, le bateau est pris d'assaut par des acheteurs. Il existe en effet une pénurie chronique de vivres à Port-Gentil. L'ouverture d'une ligne maritime vers les lagunes du sud et Mayumba ainsi que celle d'un centre de maraîchage n'ont pas résolu complètement le problème.

La situation à Libreville, quoique moins grave, reste préoccupante. La capitale du Gabon, à la différence de Port-Gentil, est accessible de toutes les zones agricoles du pays. Les terres sur lesquelles elle est bâtie, bien que peu fertiles, sont cultivables. Aussi l'autoconsommation permet de subvenir à une petite partie des besoins. Une étude réalisée en 1961 (7) révèle que 12 % de la consommation de manioc en tubercule,

6. Voir : Programme national de projets vivriers, maraîchers et fruitiers. Tome 1 : *Le problème vivrier gabonais, aspect socio-économique*. Paris : SATEC, 1975.

7. INSEE : Etudes des conditions de vie à Libreville en 1961-62. Paris : 1969, 142 p.

25 % de celle de manioc en pâte et 30 % de celle des autres tubercules sont le résultat d'une autoproduction. Si les Nzabi, et dans une moindre mesure les Fang et les Pongwé, pratiquent l'agriculture urbaine et péri-urbaine, les Obamba et les autres ethnies ne cultivent presque rien en ville.

Jusque vers 1975, tout le manioc commercialisé provenait de l'Estuaire, province où se situe Libreville. Avec l'amélioration du réseau routier et l'augmentation des besoins de la capitale, les commerçants se sont hasardés plus loin : dans le Moyen Ogooué, le Woleu-N'Tem et la Ngounié. Aujourd'hui, ces provinces fournissent la majeure partie du manioc vendu à Libreville.

Depuis N'Toum, à une quarantaine de kilomètres de la capitale, ce sont les villageoises qui viennent elles-mêmes commercialiser leur production sur les marchés de Libreville (environ 200 « bâtons » par personne). Plus loin vers Kango, Cocobeach (manioc en partie venu de Guinée Equatoriale) et Médouneu, des camionnettes bâchées desservent les points de production. Elles appartiennent à des négociants gabonais ou camerounais qui assurent eux-mêmes le transport et la vente de la marchandise sur les marchés de Mont-Bouët et de Nkembo ; une camionnette transporte environ 3 000 « bâtons » un jour sur deux. Pour les plus longues distances apparaissent, en plus, des camions comme ceux de Panayotis qui desservent la région de Lébamba.

Le manioc est vendu pour l'essentiel sous forme de bâtons d'environ 500 grammes liés en paquets de dix. Cette préparation (*okounga*) qui passe par des opérations de rouissage, pressage, pilage, pressage, défibrage et cuisson ne se conserve que deux jours. Aussi le consommateur préfère le manioc de l'Estuaire en principe plus frais, à celui provenant de régions plus lointaines. Le bâton est enveloppé dans des feuilles de « *bölölö* » ou de « *kchou* » espèces de gorgones (8) que l'on a de plus en plus de mal à trouver dans les zones les plus cultivées. Aussi ces feuilles font-elles l'objet d'un commerce de plus en plus actif sur les marchés de Libreville. Les autres préparations (*kongo*, *farigna*, *onguélé*), les feuilles de manioc, le manioc doux et les autres tubercules sont beaucoup moins commercialisés.

Il n'y a pas pénurie de manioc à Libreville. Au contraire, les négociants trop nombreux depuis 1978 se livrent à une sévère concurrence. Le bâton acheté 30 F au Woleu N'Tem, 50 F dans l'Estuaire est vendu 80 F sur les principaux marchés, 100 F sur les petits marchés par des

8. SAUTTER (G) : *De l'Atlantique au Fleuve Congo, une géographie du sous-peuplement*, Paris, Mouton, 1966, 778p.

PRODUCTION VIVRIERE AU GABON

revendeuses. Cela représente une faible marge bénéficiaire vu les frais généraux élevés. Ces prix ont cependant un effet néfaste sur la consommation. M. J.H. Essono-Nguéma, qui a étudié la question, affirme qu'une famille gabonaise urbaine aisée consomme deux fois plus de manioc (20 bâtons par jour pour une douzaine de personnes) qu'une famille pauvre.

L'approvisionnement en bananes-plantain pose davantage de problèmes : il est marqué par une situation de pénurie pendant la majeure partie de l'année. Les zones productrices de plantain sont plus éloignées de la capitale que celles de manioc. Comme pour les rives de l'Ogooué cela s'explique par l'épuisement des terres à proximité de la capitale. La collecte de bananes ne commence donc qu'après Kango sur la route de Lambaréné, ou qu'après Akok sur la route de Cocobeach et prend sa plus grande ampleur dans la province de la Nyanga, la région de Mitzi ou même l'Ogooué-Lolo. Le ramassage est réalisé par des camions le plus souvent loués. La location d'un camion de 10 tonnes revient à environ 400 000 F CFA pour deux jours. Alors que le commerce du manioc est en partie entre les mains de nationaux, celui de la banane, plus risqué, est le fait d'étrangers : Béninois jusqu'en 1978, Camerounais ou Nigériens. Le régime de vingt doigts (sept kg environ) acheté moins de 500 F. CFA (tarif de la mercuriale) est revendu environ 1 500 F. CFA par des détaillantes, elles aussi étrangères pour la plupart.

Le ramassage de quelques légumes (aubergines), de fruits (ananas en décembre, avocats en mars, oranges en mai-juin) et de poisson séché complètent ce tableau d'un approvisionnement bien insuffisant pour subvenir aux besoins d'une alimentation équilibrée de la population la plus démunie de Libreville.

3. Les importations de produits alimentaires au Gabon

Le Gabon est un gros importateur de produits alimentaires en considération de sa faible population. A cet égard, les comparaisons que l'on peut effectuer avec le Japon, le plus gros importateur mondial de produits alimentaires en chiffres absolus sont révélatrices. En 1976 le Japon a importé pour environ 80 dollars américains de produits par habitant tandis que le Gabon en importait pour 128 dollars (1977). En ce qui concerne les importations de viande et de préparations à base de viande les chiffres sont respectivement de 9 et de 26 dollars.

La quantité et la valeur de ces importations sont en constante augmentation, mais leur part dans le total des importations tend à diminuer lentement. En 1966 le Gabon importait pour 2 500 000 000 de francs de produits alimentaires (15 % des importations) et pour 19 000 000 000 en 1977 (11 % des importations). Cette diminution relative est à mettre

LES CAHIERS D'OUTRE-MER

	1976		1977	
	Poids	Valeur	Poids	Valeur
Viande	2 044	883 494	4 888	2 495 798
Poisson	762	283 075	1 661	539 124
Viande et poisson (préparations)	2 895	971 410	4 292	1 549 520
Lait et œufs	4 561	1 158 376	5 121	2 051 915
Légumes	2 119	417 976	3 176	961 314
Fruits	670	124 634	874	251 977
Légumes et fruits (préparations)	2 540	625 457	2 900	813 707
Café, thé, épices	73	65 236	113	116 732
Céréales	40 666	2 390 683	37 316	2 483 993
Préparation de céréales	602	305 420	655	311 985
Farines, Fécules	14 535	1 154 491	13 749	1 036 476
Oléagineux	2 876	672 775	3 691	890 732
Sucre, Sucreries	7 704	641 831	7 950	489 602
Chocolaterie	89	74 808	109	96 190
Autres	567	438 535	737	636 197
Boissons	36 172	3 274 439	39 211	4 551 656
Total		13 483 000		19 276 000

Source : *Statistiques Douanières de la République Gabonaise.*

Tableau II. — *Les importations de produits alimentaires au Gabon hors UDEAC (tonnes et milliers de francs CFA)*

en relation avec les gros achats que le Gabon a dû effectuer pour son équipement au cours des dernières années. En fait, le rythme d'équipement se ralentissant en 1978 et 1979, devrait mieux mettre en valeur le déficit alimentaire du pays (tableau II).

La France est le principal pourvoyeur de produits alimentaires du Gabon, ce qui s'explique par les liens qui existent entre les sociétés commerciales locales et les sociétés d'import-export françaises. Celles-ci

PRODUCTION VIVRIERE AU GABON

		Fruits frais	Légumes frais	Viande	Total
1976	France	103 528	326 800	827 454	1 257 780
	Af.Australe	6 800	17 020	15 396	39 216
	Total	124 634	353 880	883 494	1 354 296
1977	France	151 908	552 023	1 141 251	1 845 182
	Af. Australe	80 590	232 563	1 333 483	1 646 636
	Total	251 977	800 285	2 495 798	3 533 890

**Tableau III. – La provenance des importations de vivres frais
(hors UDEAC) en milliers de francs CFA**

	Poids (tonnes)	Valeur (F.CFA)
VIANDE	4 888	2 495 798 067
dont viande bovine	3 128	1 490 880 500
volaille	1 401	653 226 500
viande ovine	62	46 484 400
viande porcine	58	41 485 250
LEGUMES	2 272	800 285 000
dont tomates	124	64 530 800
oignon, ail	418	69 337 787
artichauts	21	11 267 500
autres	1 707	655 152 712
FRUITS	874	251 977 659
dont bananes	1,5	514 500
mangues, avocats	15	3 955 400
oranges	147	32 368 510

**Tableau IV. – Le détail des importations de vivres frais
(hors UDEAC) en 1967**

s'approvisionnent bien au-delà de l'hexagone, ce qui explique par exemple, que dans les statistiques tous les agrumes consommés au Gabon viennent de France (tableaux III et IV).

Les pays d'Afrique Australe (Afrique du Sud et Rhodésie) sont des concurrents de plus en plus sérieux pour les exportateurs français dans le secteur de la viande et des fruits et légumes. Les prix de vente pratiqués sont très inférieurs à ceux de tous leurs concurrents à qualité égale et parfois supérieure (la viande bovine par exemple). De plus ils bénéficient d'un frêt meilleur marché jusqu'au Gabon. En 1977 la tonne de viande bovine importée d'Afrique Australe revenait, avant imposition, à 440 000 F. CFA contre 1 050 000 F. CFA la tonne importée de France.

En l'absence de statistiques publiées, il est difficile de connaître quelle est la part des pays qui comme le Gabon appartiennent à l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC) dans les importations du Gabon. Si le rôle de la RCA semble nul et celui du Congo minime (quelques tonnes de vivres exportées vers Moanda) celui du Cameroun semble grandissant. Ce pays bénéficie d'une agriculture et d'industries alimentaires parmi les mieux diversifiées d'Afrique ainsi que de la présence de nombreux commerçants camerounais au Gabon. Bétail sur pied (environ 3 000 têtes par an), légumes du pays Bamiléké et fruits arrivent régulièrement au Woleu N'Tem et dans la capitale.

Malgré des accords commerciaux avec plusieurs pays (l'Argentine pour la viande par exemple), la France, l'Afrique Australe et le Cameroun semblent devoir garder leur position, sauf revirement politique brutal. La croissance rapide de certaines importations alimentaires devrait se maintenir jusqu'à ce que le Gabon soit un jour en mesure de remédier lui-même à ces carences.

Le coût du frêt aérien majore considérablement les importations de produits frais. Il est particulièrement élevé dans le sens France-Gabon ce qui s'explique par la rareté du frêt au retour (les avions-cargos reviennent à vide vers la France) mais aussi par l'absence de concurrence entre compagnies aériennes. Les principales sociétés d'importation bénéficient d'un tarif de 400 F. CFA par kilo (transport de plus de 30 tonnes par mois) tandis que les petits importateurs payent 650 F. Entre Douala et Libreville les tarifs sont encore plus exorbitants : 100 F par kilo pour 400 kilomètres seulement ; à titre de comparaison le tarif Paris-New-York est de 270 F.

Conclusion

Le Gabon s'est orienté pour son approvisionnement en produits vivriers vers un type d'agriculture moderne concentré entre les mains

PRODUCTION VIVRIERE AU GABON

de quelques sociétés privées et étatiques (9). Cela ouvre des perspectives nouvelles et présente un certain nombre d'avantages en particulier une solution rapide et apparemment efficace au problème posé par les carences de l'agriculture traditionnelle. Un nouveau type de paysan va naître, salarié et jouissant d'un confort jusque-là réservé aux plus privilégiés des citadins. Cependant cela ne résoud pas tous les problèmes.

Ces réalisations sont dépendantes de technologies étrangères aussi sophistiquées que coûteuses. Leur mise au point comporte un certain nombre d'imprévus et peut même se solder par quelques déboires. De plus ces réalisations sont fragiles. Des erreurs de gestion pourraient mettre en cause leur avenir, et par là même avoir des répercussions sérieuses sur l'économie du pays.

Si les opérations agricoles ont été minutieusement préparées, il n'en est pas de même de l'organisation de la distribution des produits. Mais il semble y avoir plus grave : il n'existe aucun lien de continuité entre l'agriculture traditionnelle et ce nouveau type d'agriculture qui s'étend aussi au secteur agro-industriel d'exportation (10).

Ainsi le monde rural gabonais traditionnel est-il condamné à disparaître sans aucune possibilité d'évolution ? Car même si quelques efforts sont tentés en direction d'agriculteurs confirmés mais âgés, rien de décisif n'est fait pour retenir un minimum de jeunes à la terre. La petite exploitation individuelle garante de stabilité, comme on peut le voir dans les temps de troubles que traverse la Guinée Equatoriale voisine, risque de s'éteindre faute d'exploitants.

Si au Gabon une solution à l'ivoirienne basée sur le travail d'immigrants rencontre des réticences, il est cependant réaliste d'entreprendre parallèlement aux opérations en cours un effort de développement rural véritable. Celui-ci doit commencer par une réflexion sur les moyens de retenir la jeunesse en milieu rural, et sur l'émulation que créerait une concurrence entre grandes réalisations et petites exploitations elles aussi aidées par l'Etat.

9. Rizière de la Nyanga (SATEC) et de Ndendé (Nippon Kôei), projets ouvriers de Franceville et Lambaréné (SONADECI), plantation de bananes plantain de N'Toum (SONADECI), domaines d'élevage de Lékabi et de la Nyanga (Agrogabon), d'Okouma (OGAPROV), ferme avicole de Boumango (SOMDIAA), etc. . . .

10. Cependant on envisage de fournir un encadrement technique aux salariés qui voudraient continuer, parallèlement à leur activité principale, à produire pour leur propre compte.